



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Mercredi 17 Juin 2015

Date de la convocation 08 Juin 2015	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Salle des Fêtes - PAULHAN
<p><u>PRÉSENTS</u> : M. LACROIX Jean-Claude, Président de la séance</p> <p>ASPIRAN : M.BERNARDI Olivier, Mme REVERTE Françoise, BRIGNAC : M.JURQUET Henri, CABRIERES : M.MALLET Denis, CANET : M.REVEL Claude, Mme FABRE Maryse, Mme BENARD Bénédicte, M.SEGURA René, CEYRAS : Mme BARRE Berthe, CLERMONT L'HERAULT : M.RUIZ Salvador, M.GARCIA Jean, Mme MARTINEZ-ROQUES Micaela, M.BARON Bernard, Mme PRULIHERE Yolande, M.DÔ Laurent, Mme BLANQUET Elisabeth, M.FABREGUETTES Bernard, M.PONCE Yvan, Mme ROBERT Laure, Mme PASSIEUX Marie, FONTES : M.BRUN Olivier, LIEURAN CABRIERES : M.BLANQUER Alain, MERIFONS : M.VIALA Daniel, MOUREZE : M.DIDELET Serge, NEBIAN : M.BARDEAU Francis, Mme MALMON Sylvie, OCTON : M.COSTE Bernard, PAULHAN : M.VALERO Claude, Mme GUERIN Audrey, M.ALEIX Bertrand, M.GASC Georges, Mme GAVINET Isabelle, M.DUPONT Laurent, SALASC : M.COSTES Jean, USCLAS D'HERAULT : M.RIGAUD Christian, VALMASCLE : M.VALENTINI Gérald, VILLENEUVETTE : M.VIDAL Eric.</p>		<p><u>PROCURATIONS</u> :</p> <p>M.FAVIER Marc à M.REVEL Claude, Mme OLLIE Sophie à M.RUIZ Salvador, Mme GREGOIRE Arielle à Mme BLANQUET Elisabeth, M.VENTRE Philippe à M.LACROIX Jean-Claude, M.SOULAYROL Alain à M.DIDELET Serge, M.RODRIGUEZ Joseph à M.COSTES Jean</p>

Objet : Convention relative à l'instruction des autorisations d'urbanisme et des autorisations de travaux des Etablissements Recevant du Public (ERP) en matière d'accessibilité des personnes handicapées au titre du Code de la Construction et de l'Habitation entre la Communauté de communes du Clermontais et la commune de Saint Félix de Lodez.

Monsieur VALERO informe les membres du conseil communautaire que la commune de Saint Félix de Lodez souhaite que les services de la Communauté de communes du Clermontais assurent l'instruction de ses autorisations d'urbanisme et de ses autorisations de travaux des Etablissements Recevant du Public (ERP) en matière d'accessibilité des personnes handicapées au titre du Code de la Construction et de l'Habitation.

Il convient en conséquence d'autoriser Monsieur Le Président à signer une convention pour cette assistance technique (voir pièce jointe).

Le Conseil Communautaire, oui l'exposé de Monsieur VALERO et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE,

APPROUVE la convention relative à l'instruction des autorisations d'urbanisme et des autorisations de travaux des Etablissements Recevant du Public (ERP) en matière d'accessibilité des personnes handicapées au titre du Code de la Construction et de l'Habitation entre la Communauté de communes du Clermontais et la commune de Saint Félix de Lodez, telle que présentée en pièce annexe.

AUTORISE Monsieur le Président à signer cette convention.

Pour extrait

Le Président de la Communauté
De Communes du Clermontais,

The image shows a handwritten signature in black ink over a blue circular official stamp. The stamp contains the text 'COMMUNAUTÉ de COMMUNES du CLERMONTAIS' around the top and 'HÉRAULT' at the bottom, with a central emblem depicting a seated figure holding a staff and a star.

Jean-Claude LACROIX

Accusé de réception en préfecture
034-243400355-20150618-2015-06-17-23-DE
Date de télétransmission : 19/06/2015
Date de réception préfecture : 19/06/2015